Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20261118-DB_2026_138-DE

COMMUNE DE TRÉGUEUX
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt six, le **dix-huit novembre** à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie (salle du conseil), en séance ordinaire sous la présidence de Madame Sandra LE MEUR, Maire.

Membres Présents :
Mme Sandra LE MEUR, M. Roland RAOULT, Mme Cristina FEUNTEUN, M. Alain RAULT, Mme Isabelle LE GALL, M. Philippe BAPTISTA SOARES, Mme Vanessa RIVET, M. Jean-Yves THOMAS, Mme Martine HERNOT, M. Patrick ALLAND, M. André NAVINER, Mme Catherine MICHEL, M. Pascal HERVÉ, Mme Françoise EUGENI, Mme Claudia VADUVA, M. Olivier BERNA, Mme Myriam GALAN, Mme Julie LEMAITRE, M. Erwan LACHIVER, M. Jérôme RÉLO, M. Ludovic MICHEL, Mme Solenn INIZAN, Mme Valérie RENAULT, M. Axel LE CARDINAL.

Membres absents excusés ayant donné procuration :

M. Fabrice LEMERCIER	a donné procuration à	Mme Sandra LE MEUR
Mme Isabelle HERVÉ	a donné procuration à	Mme Isabelle LE GALL
M. Franck LUCAS	a donné procuration à	M. Patrick ALLAND
Mme Marie-Odile SCOUPE	a donné procuration à	M. Axel LE CARDINAL
Mme Jennifer MONTIS	a donné procuration à	Mme Vanessa RIVET

Secrétaire de séance : Mme Julie LEMAITRE

Assistaient également : M. Yann BAUDRY (DGS) et M. Thomas TOUBOULIC (DGAS)

DÉLIBÉRATION N° 2026-138

Rapporteur : Roland RAOULT, Adjoint au Maire aux travaux, à la voirie et à la sécurité

OBJET : TRAVAUX – RÉALISATION DE TRAVAUX – CONVENTION DE SERVITUDE ENEDIS – RUE DE LA LANDELLE (LIEU-DIT LE CLOSSET) 22950 TREGUEUX (RÉGULARISATION)

Monsieur Roland RAOULT, Adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que ENEDIS a réalisé sur le domaine communal privé de la Commune la pose d'un coffret électrique de type RMBT, la pose de 4 câbles souterrains, la pose de deux boîtes de jonction BTAS 240/240 (BJ1, BJ2) et de tous ses accessoires pour alimenter en électricité les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) de l'Établissement Buffalo Grill, sis 10 Rue Alain Colas à TREGUEUX.

Une convention de servitude a été signée entre la Commune de TRÉGUEUX et ENEDIS en date du 25 août 2025, et il convient de régulariser celle-ci par acte notarié. Les frais d'établissement de l'acte notarié seront à la charge d'ENEDIS.

La convention est jointe en annexe du présent rapport.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 022-212203608-20261118-DB_2026_138-DE

La parcelle concernée est cadastrée ainsi :
Section AE n° 0312 sise Rue de la Landelle, lieu dit « Le Closset » pour une contenance de 66 M².

Considérant qu'ENEDIS souhaite régulariser administrativement et juridiquement cette opération par la signature d'un acte authentique, les frais d'établissement de l'acte notarié seront à la charge d'ENEDIS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE la convention de servitude avec ENEDIS telle que proposée en annexe ;**
- **ET AUTORISE Madame Le Maire, ou son représentant, à signer les documents afférents.**

A Trégueux, le 20 novembre 2026

La secrétaire de séance,

Mme Julie LEMAITRE

Le Maire,

Mme Sandra LE MEUR